



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU COMITÉ EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS,
TENUE LE 20 MAI 2021,
PAR VISIOCONFÉRENCE

ADOPTÉ LE 17 JUIN 2021

PRÉSENCES :

M ^{me} Bianca Deschatelets,	parent au CA du CSS
M ^{me} Corinne Payne,	déléguée à l'exécutif du RCP-3L
M ^{me} Éliane Cantin,	conseillère
M ^{me} Marie-Claude Chaumont,	parent au CA du CSS
M ^{me} Mélanie Ducharme,	conseillère
M. Christian Slachetka,	vice-président, parent au CA du CSS, substitut à l'exécutif du RCP-3L
M. Francis Le Quellec,	parent au CA du CSS
M. Gautier Njokou,	parent au CA du CSS
M. Joey Champagne,	conseiller
M. Lessead Jaziri,	conseiller
M. Mathieu Bédard,	secrétaire interne (<i>arrivée : 19 h 37</i>)
M. Michel Levert,	président et délégué votant à la FCPQ

ABSENCE :

M. Frédéric Gascon,	trésorier
---------------------	-----------

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

M ^{me} Manon Chevigny de la Chevrotière,	secrétaire d'assemblée
---------------------------------------------------	------------------------

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, CONSTATATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Michel Levert, président, ouvre la séance à 19 h 33.

2. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ECP – 210520 – 1043 Il est proposé par M. Francis Le Quellec et appuyé par M^{me} Éliane Cantin, d'accepter l'ordre du jour déposé en laissant le « Varia » ouvert :

1. Présences et quorum
2. Parole au public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Mot du président
5. Adoption du procès-verbal de la séance de l'exécutif du 22 avril 2021 et suivi
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 28 avril 2021
6. Retour sur l'assemblée du CP du 6 mai 2021
 - 6.1 Suivi de la résolution sur la FGJ-08
7. Préparation de l'assemblée du CP du 3 juin 2021
 - 7.1 Projet d'ordre du jour
 - 7.2 Projet de questions à la Direction générale
8. Rapport des parents au Conseil d'administration du CSS
9. Rapports
 - 9.1 CCSEHDAA
 - 9.2 Trésorerie

- 9.2.1 Abonnement aux formations de la FCPQ 2021-2022
- 9.3 FCPQ
- 9.4 RCP-3L
- 10. Varia :
 - 10.1 Communications reçues des parents
 - 10.2 Inauguration de l'école Domaine-Vert-Nord
- 11. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

Arrivée de Mathieu Bédard à 19 h 37

4. MOT DU PRÉSIDENT

M. Michel Levert remercie les membres de l'exécutif de leur engagement soutenu.

Il nous informe qu'une rencontre a eu lieu avec M^{me} Nathalie Joannette, directrice générale du CSS, M^{me} Nathalie Denny, directrice générale adjointe, M. Gautier Njokou, président du CA, M^{me} Bianca Deschatelets, vice-présidente du CA et M. Christian Slachetka, vice-président du CP, pour discuter du fonctionnement de l'assemblée de juin au cours de laquelle une présentation serait faite par le CSS sur la nouvelle gouvernance, suivie d'une consultation en sous-groupes sur les besoins des parents.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 22 AVRIL 2021

ECP – 210520 – 1044 Il est proposé par M. Christian Slachetka et appuyé par M^{me} Mélanie Ducharme, d'adopter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 22 avril 2021 tel que déposé.
Adopté à l'unanimité

5.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 28 AVRIL 2021

Adoption reportée à la réunion du 17 juin 2021.

6. RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE DU CP DU 6 MAI 2021

La direction du service des ressources matérielles a offert une présentation vraiment intéressante sur la qualité de l'air dans nos écoles. Nous avons reçu de très bons commentaires des participants et les réponses aux questions furent complètes et très détaillées. L'exercice serait à refaire sur d'autres sujets.

6.1 SUIVI DE LA RÉOLUTION SUR LA FGJ-08

En suivi de l'envoi de la résolution du CP sur la contestation de la démarche du CA concernant l'adoption de l'annexe budgétaire de la FGJ-08, le président du CA nous a envoyé un accusé de réception.

Nous devons être vigilants et voir à ce que cette résolution du CP amène à ce que le CA annule sa décision sur les contributions financières exigées des parents.

Le président du CA nous informe avoir eu plusieurs communications avec la directrice générale qui a suspendu, pour le moment, la résolution du CA et annoncé le statu quo pour la prochaine année scolaire. On bâtit une collaboration pour créer une certaine cohérence entre les instances.

7. PRÉPARATION DE LA SÉANCE DU CP DU 3 JUIN 2021

7.1 PROJET D'ORDRE DU JOUR

Travail sur le projet d'ordre du jour déposé.

Après analyse du document de présentation de la direction générale pour le projet d'ateliers échanges sur la nouvelle gouvernance et les besoins des parents, des corrections y sont demandées :

- Améliorer la page du CP pour la rendre similaire à celles du CA et de la direction générale, avec 3 colonnes de couleurs différentes.
- Organigramme : en tant que partenaire tripartite, le CP ne devrait pas être identifié par une petite pastille.
- Finalement, revoir tout le document de présentation avec les 3 paliers pour tenir cette activité en début d'année scolaire 2021-2022.

→ Pour le 3 juin : ne conserver que l'illustration des 3 cercles formant un triangle.

7.2 PROJET DE QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Modifications, ajouts et retraits au projet de questions déposé.

8. RAPPORT DES PARENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSS

M. Gautier Njokou nous informe que le 1^{er} juin se tiendra une séance extraordinaire du CA.

9. RAPPORTS

9.1 CCSEHDAA

M. Christian Slachetka nous informe qu'à la réunion du CCSEHDAA du 17 mai :

- Présentation de la localisation des groupes HDAA 2021-2022 par M^{me} Isabelle Guay, directrice adjointe du service de l'organisation scolaire.
- Poursuite du travail de révision de la *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage* (FGJ-03).
- Présentation d'un projet de politique sur l'exemption de fréquentation scolaire pour un enfant (art. 15 de la LIP).
- La prochaine réunion du comité aura lieu le 14 juin 2021.

9.2 TRÉSORERIE

Le trésorier est absent. Les dépenses prévues d'ici la fin de l'année sont celles de l'achat de l'imprimante (que nous n'avons pas encore reçue malgré la commande passée en octobre dernier) et des honoraires de secrétariat.

9.2.1 ABONNEMENT AUX FORMATIONS FCPQ 2021-2022

À 22 h, M^{me} Corinne Payne se retire temporairement de la séance.

ECP – 210520 – 1045

Il est proposé par M. Michel Levert et appuyé par M^{me} Éliane

Cantin,

QUE le comité de parents achète un abonnement de 25 inscriptions, au coût de 600 \$, pour les webinaires 2021-2022 de la Fédération des comités de parents du Québec.

Adopté à l'unanimité

À 22 h 5, M^{me} Corinne Payne revient en séance.

9.3 FCPQ

- L'AGA aura lieu la semaine prochaine, par voie virtuelle. M. Christian Slachetka est candidat représentant la clientèle EHDAA au comité exécutif de la FCPQ, pour la tenue des élections lors de cette AGA.
- Le président actuel de la FCPQ, M. Kevin Roy, a été réélu sans opposition.
- Il y a plus de 700 inscriptions pour le congrès.

9.4 RCP-3L

M^{me} Corinne Payne nous informe que la prochaine séance de l'exécutif du RCP-3L aura lieu le 11 juin.

10. VARIA :

10.1 COMMUNICATIONS REÇUES DES PARENTS ET AUTRES SOURCES

- 3 mai 2021 : Un parent de l'école Liberté-Jeunesse
La présentation du 29 avril 2021 à propos de l'école Liberté-Jeunesse impliquant le déménagement du volet alternatif vers l'école secondaire d'Oka est-elle disponible sur le site du CSSMI ou d'une autre façon?
Rép. : Cette présentation n'est pas sur le site du CSS et n'a pas été transmise au CP. Il faut communiquer avec le service de l'organisation scolaire.
- 4 mai 2021 : Représentant au CP
Débordement de l'école Domaine-Vert Nord : demande d'appui (avec documents joints)
Rép. : Il lui est demandé de déposer officiellement les documents concernant la situation de débordement de cette école et la relocalisation du préscolaire lors de la parole au public de la séance du CP du 6 mai prochain, en expliquant, par un résumé, la situation décrite dans les courriels. Ce dépôt officiel sera alors consigné au procès-verbal de la séance.
- 11 mai 2021:
Parent d'une petite fille de 4 ans, non verbale, avec besoins particuliers en attente d'un diagnostic de TSA ou DI, avec un retard de développement global diagnostiqué. Ne compte pas l'inscrire en maternelle 4 ans, mais souhaite avoir des informations pour l'inscription à la maternelle 5 ans pour les enfants H : quelles sont les évaluations nécessaires pour l'entrée à l'école, qui font ces évaluations, quelles sont les écoles de la région qui accueillent des enfants handicapés et comment savoir vers quelle école l'enfant sera dirigé?
Rép. : Transféré à info CSSMI
- 17 mai 2021 : Représentant au CP
Cadre-dîneurs 2021-2022
Suite au document présenté au dernier CP demandant l'annulation des nouveaux frais pour les services des dîneurs, est-ce que le document joint (document original diffusé aux directions d'école après la séance du CA) peut être adopté lors du CÉ, car les nouveaux montants -

600\$/enfant pour le service des dineurs par exemple, sont mentionnés. Est-ce que la décision du CA va être renversée ?

Rép. : Puisque la résolution du CP a déjà été envoyée au CA et à la Directrice générale, cette résolution est maintenant publique et est jointe à la réponse.

Explication que la décision adoptée par le CA du CSSMI, à sa séance du 27 avril dernier, va à l'encontre de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que c'est le comité de parents qui doit procéder à l'élaboration de la politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (articles 192 et 193 de la LIP).

Après une rencontre du président du CP, M^{me} Nathalie Joannette, directrice générale, a transmis un écrit aux directions d'écoles leur demandant de surseoir à l'application des coûts adoptés par le CA et de maintenir le statu quo pour la prochaine année en ce qui a trait à la facturation aux parents. Les établissements qui ne pourraient pas assurer l'autofinancement des services rendus devront en informer la direction générale avant de déposer une proposition à leur CÉ; une évaluation cas par cas sera alors faite afin de minimiser les impacts auprès des parents. Il faut donc poser la question à la direction de l'école. Il est possible de demander de reporter l'adoption à une réunion ultérieure, jusqu'à avoir plus d'éclaircissement sur la démarche du CP vs le CA et la Direction générale.

Le but de la résolution du CP était justement d'arrêter le processus d'augmentation de la décision du CA jusqu'à ce que le dossier soit effectivement déposé au CP tel que stipulé par la LIP et repasse ensuite au CA après analyse par le CP. Pour produire la résolution, le CP a obtenu un avis juridique de l'avocat de la Fédération des comités de parents du Québec.

- 19 mai 2021 : Représentant au CP

Sur la reddition de compte des directions d'écoles sur les mesures 15029 (cour d'école animée) et la mesure 15012 (aide alimentaire)

Rép. : Considérant que le CÉ a toute autorité pour avoir le détail des budgets de l'école, il faut donc vérifier avec la direction de l'école pour qu'elle en fasse la reddition au CÉ, car ce sont des mesures protégées. La direction est tenue de fournir au CÉ tout document demandé qui concerne les mandats et responsabilités du CÉ. Lorsque le CÉ n'est pas satisfait des réponses et qu'il considère qu'un délai est nécessaire pour pouvoir approuver ou adopter un document, le report d'une décision peut être demandé. Dans le cas où la majorité des membres du CÉ déciderait que la décision peut quand même être prise maintenant, en tant que membre du CÉ si tu as voté contre la proposition tu as la possibilité d'inscrire (séance tenante) ta dissidence à la décision. À ce moment-là, tu te dissocies de cette décision.

10.2 INAUGURATION DE L'ÉCOLE DOMAINE-VERT-NORD

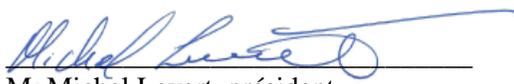
Le 19 mai, le CSSMI a inauguré virtuellement l'école primaire du Domaine-Vert-Nord, située à Mirabel.

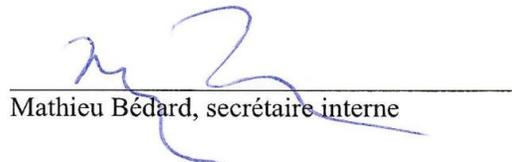
11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ECP – 210520 – 1046

À 22 h 13, il est proposé par M^{me} Mélanie Ducharme et appuyé par M^{me} Bianca Deschatelets de lever la séance.

Adopté à l'unanimité


M. Michel Levert, président


Mathieu Bédard, secrétaire interne